

Ecole à journée continue Cormoret-Courtelary-Villeret

Projet éducatif



Equipe éducative
21/02/2017

Table des matières

Introduction.....	1
1. Mission de l'école à journée continue.....	1
2. Les valeurs de l'institution	1
2.1 Le partage.....	1
2.2 La communication	2
2.4 Le respect des besoins.....	3
2.5 Le respect de l'autonomie.....	3
3. La socialisation	6
3.1 Règles de vie.....	6
4. Accueil	7
4.1 Arrivées.....	7
4.2 Départs	7
5. Soins	7
5.1 Hygiène	7
5.2 Lavage des mains.....	7
5.3 Brossage des dents.....	7
5.4 Habillage-déshabillage.....	8
5.5 Intimité	8
5.6 Douces violences.....	8
6. Le sommeil	8
7. Le temps du repas.....	9
8. L'alimentation	9
9. La sécurité	10
9.1 Prévention et mesures en cas d'accident	10
9.2 Prévention liée à l'aménagement.....	10
9.3 L'enfant malade.....	11
9.4 Les médicaments.....	11
9.5 Les mesures de sécurité lors des repas.....	11
9.6 Les mesures de sécurité lors des sorties, des jeux extérieurs et des déplacements	11
10. Sécurité affective	12
10.2 Objets transitionnels.....	12
10.3 Respect des besoins	12
10.4 Les émotions.....	12
10.6 Les repères	12
11. Activités	13

11.1 Le jeu	13
11.2 Activités motrices	14
11.3 Activités musicales.....	14
11.4 Activités langagières	14
11.5 Activités créatrices.....	15
11.6 Sorties	15
11.7 Excursions.....	15
11.8 Projets pour l'année	15
12. Travail en équipe	16
12.1 Organisation de l'équipe	16
12.2 Cahier de transmission	16
12.3 Colloques	16
12.5 Confidentialité et devoir de réserve	17
Bibliographie.....	18

Introduction

Un projet éducatif est un élément fondamental sur lequel se base l'ensemble de l'équipe travaillant dans l'institution « Au Carrousel ». Il définit quels sont les valeurs centrales de l'institution, les missions de cette dernière et documente quels sont les actes éducatifs mis en place et sur quelles pédagogies ils se basent. Ceci est un outil essentiel pour la cohésion d'équipe et l'intégration d'un nouvel employé. C'est pour cette raison que toute nouvelle personne travaillant dans la structure doit en prendre connaissance.

Ce projet éducatif est remis à jour chaque année. Il ne cesse de se transformer selon l'évolution de l'institution, les expériences vécues, les besoins de l'équipe, des parents et des enfants.

1. Mission de l'école à journée continue

- ❖ Permettre à l'enfant de vivre, en-dehors des temps scolaires, une expérience collective riche et épanouissante dans le respect de son individualité et de son histoire.
- ❖ Offrir un cadre sécurisant et professionnel pour les enfants d'âge scolaire.
- ❖ Offrir un accueil de qualité et une continuité avec le contexte familial et scolaire.
- ❖ Travailler en partenariat avec les réseaux existants.
- ❖ Offrir à l'enfant des repères stables et structurants.
- ❖ Respecter la culture d'appartenance de la famille.

2. Les valeurs de l'institution

La structure promeut trois valeurs principales : Le partage, la communication et le respect. Chacune de ces valeurs a été décrite de manière approfondie par l'équipe éducative.

2.1 Le partage

Pour l'enfant

- Les moments de partage avec l'équipe éducative
- Les moments de partage avec les autres enfants
- Le partage du matériel
- Le partage des cultures et des connaissances
- Le partage des tâches

Pour l'équipe éducative

- Partage des informations
- Classeur de transmissions
- Colloques
- Partage des connaissances
- Partage avec les réseaux (écoles)
- Observation des enfants
- Partage avec les familles

Pour les parents

- Transmission des informations à l'équipe éducative
- Fêtes annuelles au sein de l'institution
- Entretiens

2.2 La communication

Nous ne pouvons parler de communication sans parler de langage. Il s'agit d'un outil culturel qui est partagé par les membres d'une culture spécifique. Il est aussi un outil cognitif car tous les membres s'en servent pour réfléchir.

Le langage peut servir à élaborer des stratégies visant la maîtrise de nombreuses activités mentales comme par exemple l'attention, la mémorisation, les émotions ou encore la résolution des problèmes.

Pour les enfants

- Nommer ses besoins
- Résoudre des conflits
- Communication verbale
- Communication non-verbale
- Établir un dialogue ouvert/respectueux/sans jugement

Pour l'équipe éducative

- Même ligne de conduite entre les membres de l'équipe éducative
- Communication non-violente
- Transmission des informations
- Colloque
- Communication avec les réseaux

Pour les parents

- Transmission des informations à l'équipe éducative
- Collaboration

2.4 Le respect des besoins

Chaque enfant a des besoins particuliers. La vie en institution serait bien plus facile si chaque enfant avait faim, soif ou envie de découvrir au même moment.

Cependant, notre métier d'éducateur deviendrait bien moins passionnant. Il est donc important de s'adapter et de veiller aux besoins de chaque enfant.

Les besoins, selon la pyramide d'Abraham Maslow¹, sont répartis en 5 points différents :

- Le besoin de réalisation de soi
- D'estime de soi
- D'appartenance
- De protection et de sécurité
- De maintien de la vie

Ces cinq éléments sont importants à respecter car chaque enfant a des besoins et un rythme particulier.

Voici donc les besoins à respecter : ceux des enfants, de l'équipe éducative et des parents.

Pour les enfants

- Respect du rythme de l'enfant
- Valorisation de l'enfant
- Besoins selon la pyramide de Maslow
- Besoin de jouer
- Possibilité de faire des choix
- Intimité

Pour l'équipe éducative

- Proposition d'activités adaptées à l'âge et aux besoins des enfants
- Respect du rythme de l'enfant
- Ecoute des parents/des enfants/de l'équipe
- Respect socio-culturel

Pour les parents

- Respect du fonctionnement de la structure
- Respect du règlement institutionnel
- Communication du maximum d'informations pour le bon déroulement de la journée
- Transmission des événements importants de la vie de l'enfant et de ceux de sa famille

2.5 Le respect de l'autonomie

Le principe de base étant de ne pas faire « à la place de l'enfant » mais de l'aider et lui donner des moyens afin qu'il arrive à faire seul. Le rôle de l'adulte sera donc de penser et d'aménager un environnement qui favorisera l'autonomie de l'enfant.

A l'école à journée continue, l'enfant a déjà acquis une certaine autonomie. Notre rôle sera de l'accompagner dans ce processus afin qu'il continue à évoluer dans un environnement qui l'aidera à construire des liens de confiance lui permettant de développer un sentiment de sécurité.

¹ Pyramide de Maslow, <http://www.psychologuedutravail.com/tag/pyramide-des-besoins-de-maslow/>

Les professionnels de la structure mettent tout en œuvre afin de répondre au besoin d'autonomie de chaque enfant lors des différents moments rythmant la journée, comme par exemple : les repas, le repos, les soins, les jeux, et les sorties. Ils sont attentifs à établir une relation de confiance entre l'adulte et l'enfant ; cette relation primordiale permettra à chaque enfant de progresser dans son développement avec un sentiment de sécurité affective qui l'amènera à se construire une vision du monde rassurante.

D'après Maria Montessori, psychologue et fondatrice de la méthode Montessori,

*« L'éducateur doit être présent et actif au côté de l'enfant, mais doit aussi lui lâcher la main pour qu'à un moment ce soit lui, l'enfant, qui fasse, et qui fasse tout seul ce qu'il aura décidé de faire. »*² Dans ce sens, l'équipe éducative assure une présence physique et psychique auprès de l'enfant. Les locaux sont aménagés de manière à ce que ce dernier fasse seul ses expériences. Différents ateliers sont proposés aux enfants, chacun étant libre de choisir l'activité qu'il désire effectuer. Un éducateur est présent dans chaque atelier pour maintenir l'ordre, observer et répondre aux besoins de l'enfant le cas échéant.

Nous ne pouvons parler d'autonomie sans parler de respect de l'enfant en tant qu'être en devenir et de celui de l'environnement dans lequel il évolue. Au sein de l'institution, l'enfant est reconnu en tant que personne à part entière, dans son individualité, soit intellectuelle, émotionnelle, sociale, culturelle, spirituelle et physique. Ses particularités personnelles sont reconnues comme une dynamique propre à son développement et un enrichissement dans le groupe.

Le personnel éducatif s'engage à respecter l'enfant, c'est pourquoi il va être plus attentif à l'observer pour ne pas le brusquer et lui permettre de s'épanouir, de prendre du plaisir dans ses activités autonomes en les réalisant à son propre rythme.³

Un autre aspect important est la communication car elle participe à la construction de l'autonomie. Elle permet la compréhension de l'enfant, de ce qui l'entoure, de ses attentes, ses motivations et ses difficultés. La communication est la condition indispensable à la mise en place d'une action pédagogique et éducative basée sur le projet personnel de l'enfant en se basant sur ce que celui-ci lui communique (verbal et non-verbal). L'éducateur peut ainsi répondre de manière appropriée à ses besoins éducatifs. Le personnel du « Carrousel » est formé afin d'assurer un accueil de qualité et d'écoute, il porte une attention particulière au choix des mots et veille à utiliser un langage correct. Chaque professionnel contribue à développer une dynamique de communication et éprouve du plaisir à interagir avec les enfants.

L'éducateur offre un espace sécurisant, physiquement et psychologiquement, afin de permettre à l'enfant de se sentir acteur de ses apprentissages. L'enfant est un être social qui a besoin de l'autre pour vivre. Il requiert la construction de liens de confiance basés sur le respect. L'équipe éducative met tout en œuvre pour accompagner l'enfant à se découvrir, à valoriser son image corporelle et personnelle, à prendre de l'assurance et à stimuler son goût de la découverte de l'inconnu. Elle l'aide à exprimer ses émotions, afin de se forger sa propre identité. L'éducateur relève les acquisitions de chaque enfant dont il a la charge, le félicite et l'encourage. Ce dernier continuera ainsi à avoir une image positive de lui-même. L'éducateur doit organiser la réussite de chaque enfant en se situant toujours dans sa zone proximale de développement.⁴

² PHILLIPPE Meireu, *Maria Montessori peut-on apprendre à être autonome ?* Éditions PEMF 2001, France, page 9

³ PHILIPPE Meirieu, op cité, page 8

⁴ CAROLINE Bouchard, op cité, page 165

D'après le psychologue humaniste Carl Rogers (1902-1987) « *Le seul savoir qui influence vraiment le comportement, c'est celui qu'on a découvert et qu'on s'est approprié soi-même* ». C'est justement parce que l'adulte a pensé à organiser un espace sécurisant avec un matériel adapté à l'âge et au niveau de développement de l'enfant, que ce dernier peut se l'approprier et ainsi évoluer dans son développement. Cela lui permet également de construire sa confiance en lui-même et en l'adulte. Le personnel éducatif cherche à établir une relation de confiance en prenant en compte les différents contextes familiaux, sociaux, culturels, qu'il considère importants pour l'épanouissement de l'enfant. Il contribue à faire de l'EJC un endroit où l'enfant se sent libre et reconnu dans ce qu'il est.

Pour les enfants

- Se sentir en sécurité affective et physique
- Être acteur de sa vie et pouvoir faire tout seul
- Développer l'estime de soi et la confiance
- Demander de l'aide en cas de besoin

Pour l'équipe éducative

- Veiller à la sécurité affective et physique
- Aménager l'espace
- Mettre en place des repères spatio-temporels
- Permettre à l'enfant de prendre avec lui des objets transitionnels
- Observer les enfants pour leur proposer des activités adaptées
- Valoriser les acquisitions de l'enfant
- Laisser les enfants faire leurs propres expériences
- Ne pas intervenir dans le jeu de l'enfant
- Responsabiliser les enfants grâce à des tâches du quotidien

3. La socialisation

3.1 Règles de vie

Les règles sont les mêmes pour l'intégralité de la structure. Celles-ci sont affichées dans chaque espace. Ces panneaux ont été créés par les enfants, aidés par l'équipe éducative.

Voici les 4 règles élaborées par l'ensemble de l'équipe éducative de l'EJC. Celles-ci sont parfois revues, modifiées ou supprimées lors d'un colloque d'équipe ou avec le groupe d'enfants.

- Je marche dans la structure
- Je parle doucement
- Je prends soin du matériel
- Je parle pour régler mes conflits

Uniquement 4 règles ont été instaurées afin de favoriser l'autonomie de l'enfant au sein de l'EJC.

Ces règles sont mises en place afin de donner à l'enfant des repères pour grandir et évoluer dans un cadre rassurant. Elles visent à développer un apprentissage de la vie en groupe, à apporter une sécurité physique et psychique à l'enfant ainsi qu'à défendre les valeurs de l'institution, telles que le respect ou la communication.

Si certaines règles ne sont pas respectées, des sanctions peuvent être aménagées. Les enfants sont conscients des règles existantes dans la structure mais également prévenus des conséquences qui en découlent si elles ne sont pas respectées.

Ces sanctions ont un but uniquement éducatif car elles permettent l'apprentissage des règles en société. Il n'y a donc pas de sanctions humiliantes physiquement ou psychologiquement, ni de punitions inutiles dont l'enfant ne va pas tirer profit.

L'équipe éducative de l'EJC veille à offrir à chaque enfant un environnement qui l'aide à faire des expériences pertinentes favorisant ses apprentissages.

Toutefois, un bon environnement pour un enfant doit être cadré. Ce cadre est délimité par des règles claires et simples qui lui assurent une protection physique et affective. Grâce à ces limites sécurisantes, l'enfant a le sentiment d'être libre, d'explorer, de s'exprimer, de donner son avis et de tester ses limites.

4. Accueil

4.1 Arrivées

Le parascolaire ouvre ses portes du lundi au vendredi de 6h30 à 18h. Si les parents souhaitent que leur enfant déjeune sur place, ils doivent l'amener au plus tard à 7h40.

Pour des raisons de sécurité et pour le bon déroulement de la journée, le personnel du « Carrousel » souhaite que les parents prennent le temps d'entrer dans les locaux de la structure afin de confier leurs enfants aux professionnels du groupe.

4.2 Départs

Concernant les départs, les parents peuvent venir chercher leur enfant à tout moment de la journée. Si un parent se trouve dans l'incapacité de venir récupérer lui-même son enfant, il est prié d'avertir l'équipe éducative et de donner les coordonnées précises de la personne autorisée à prendre l'enfant.

Les parents doivent signer une décharge dans le cas où l'enfant rentre seul à la maison ou s'il se fait raccompagner par un frère ou une sœur.

5. Soins

5.1 Hygiène

En grandissant, les odeurs corporelles changent et s'accroissent. Le passage à l'adolescence est la période durant laquelle on découvre ses odeurs et en même temps on apprend à les gérer. Les enfants doivent apprivoiser notamment les odeurs induites par la transpiration (aisselles, pieds).

L'enfant doit veiller à son hygiène personnelle. Il vient avec des vêtements adaptés aux saisons, aux conditions météorologiques et à la température extérieure. Le personnel éducatif l'accompagne durant cette période et peut lui donner des conseils si cela s'avère nécessaire.

5.2 Lavage des mains

Les enfants et le personnel éducatif se lavent les mains : avant et après chaque repas ou activité culinaire – après être allé aux toilettes – après chaque sortie extérieure – après avoir fait une activité créatrice.

Le personnel éducatif doit se laver les mains dès son arrivée à la structure. De même, les adultes encadrants répètent également cette opération avant et après les interventions suivantes : manipulation des aliments – change – soin - administration d'un médicament – prise de température d'un enfant – avoir aidé un enfant à se moucher ou s'être mouché – avoir été en contact avec de l'urine, des selles ou du sang – ou toute autre situation le nécessitant.⁵

5.3 Brossage des dents

Une bonne dentition et des gencives saines découlent incontestablement d'un brossage des dents régulier. C'est pourquoi, l'unité d'accueil pour écoliers est le lieu idéal pour sensibiliser les enfants à le faire.

Dans cette structure, le personnel éducatif demande aux enfants de se laver les dents après le petit déjeuner et le repas de midi. L'enfant met lui-même le dentifrice sur sa brosse à dents. Il apprend à gérer la quantité en expérimentant quotidiennement. Le personnel ne contrôle pas si le brossage des dents est fait correctement, la vérification incombe aux parents.

Les brosses à dents sont fournies par l'EJC et changées tous les 6 mois. Elles sont identifiées grâce à des étiquettes.

⁵ MALENFANT Nicole, Le petit enfant au quotidien, Ed. De Boeck, 2e édition, Bruxelles, 2011, page 75

5.4 Habillage-déshabillage

L'adulte stimule l'enfant afin qu'il devienne autonome au niveau de l'habillage et du déshabillage. Il le laisse faire un maximum seul. Lorsque l'enfant arrive à la structure, il enlève sa veste, ses accessoires (bonnet, lunettes de soleil, sac, baudrier, etc.) et ses chaussures puis enfle ses pantoufles. Il range ses affaires dans son casier.

Le personnel éducatif anticipe le départ des enfants et prévoit suffisamment de temps afin que ces derniers puissent se préparer.

5.5 Intimité

Les sanitaires sont aménagés de façon à garantir l'intimité de l'enfant lorsqu'il se rend aux toilettes. Ce dernier a la possibilité de s'isoler, sans pour autant s'enfermer à clé. L'adulte est vigilant à ce qu'il n'y ait pas plusieurs enfants qui se rendent en même temps aux toilettes et dans la même cabine.

Les plus grands enfants (12 ans et plus) ont le droit de fermer la porte à clé sous certaines conditions.

5.6 Douces violences

Le personnel éducatif veille à ne pas infliger de douces violences aux enfants. Les adultes sont attentifs à leurs gestes et à leurs paroles envers les enfants.

Ils sont attentifs à ne pas :

- Faire de commentaires sur l'hygiène de l'enfant, son anatomie ou encore sur ses maux.
- L'empêcher de se rendre aux toilettes.
- Parler devant tout le monde d'un souci concernant l'enfant dont on s'occupe.
- Parler de l'enfant à la troisième personne.
- Donner un surnom à l'enfant.

6. Le sommeil

Le sommeil est indispensable à la vie. Il permet à l'organisme de récupérer et au cerveau d'acquiescer de nouvelles informations ainsi que de consolider les expériences vécues. L'essentiel est que l'enfant ait la quantité et la qualité de sommeil dont il a besoin. « *Le parascolaire offre à l'enfant et sa famille un espace où ils se sentent en confiance, accueillis en toute sécurité. D'autant que les conditions de sommeil en collectivité sont très différentes de celles de la maison.* »⁶

A l'EJC, il a donc été instauré après le repas un temps de repos de vingt minutes destiné aux enfants n'allant pas à l'école. Ce moment de relaxation se déroule dans une salle spécialement aménagée à cet effet ; la température de la pièce est de 18°C afin que les enfants se sentent bien pour dormir et une musique calme y est diffusée.

Ceux-ci ne sont pas obligés de dormir, par contre il leur est demandé de rester tranquilles et allongés sur leur matelas. Durant ce temps de repos, une éducatrice reste dans la pièce et veille aux besoins de chacun. Si l'un d'eux le souhaite, elle intervient et accompagne l'enfant dans son sommeil. Après vingt minutes de repos, les enfants ne souhaitant pas dormir peuvent sortir de la pièce. L'éducatrice quitte également la salle à ce moment-là et laisse les autres enfants dormir.

⁶ CASSAGNE Christophe, *le sommeil en structure d'accueil*, Ed. WEKA, Paris 2008, page 20

7. Le temps du repas

Le moment du repas se déroule de 12h10 à 12h40. Les enfants sont assis par petits groupes de quatre. Ils sont libres de choisir où ils veulent s'asseoir. Deux tables de quatre sont prévues pour les enfants plus grand et donc adaptées à leur taille. Le repas est fourni par Monsieur Wolf, cuisinier au CEFF de Saint-Imier.

A l'EJC, la plupart des enfants reviennent de l'école à midi et doivent déjà repartir à 13h15. Il est donc important que le repas soit un moment de bien-être et un véritable temps de pause pour l'enfant.

Consciente du contexte environnemental et familial particulier de l'enfant, l'équipe veille à ce que le repas se déroule harmonieusement et que ce moment soit source de plaisir. C'est également pour cette raison que la communication et la transmission d'informations est une valeur centrale de l'institution.

8. L'alimentation

Chez les enfants, le goût n'est pas tout à fait le même que celui des adultes, il évolue et se modifie très rapidement. C'est là que le rôle de l'éducateur prend son importance. C'est à lui (et/ou aux parents) de donner à l'enfant l'éducation sensorielle nécessaire afin qu'il se développe dans ce domaine-là. L'adulte doit lui offrir des aliments riches, variés et colorés pour que l'enfant apprenne à goûter, à aimer et comprenne que chaque aliment possède un goût différent.

L'enfant va goûter à sa façon. Pour les adultes, découvrir un aliment implique souvent le mettre dans la bouche et l'avaler. Cependant, ce que l'on oublie souvent, c'est que notre corps est pourvu de cinq sens. Comme le souligne le Docteur F. Solsona dans son livre « *Mon enfant mange mal !* »,⁷ l'alimentation et les goûts de l'enfant ne vont pas se construire uniquement avec la bouche. L'enfant va tout d'abord toucher, sentir puis ensuite mettre à la bouche si l'envie lui vient. Ensuite il va recracher ou avaler si le goût ou la texture lui convient.

Dans le livre « *Loczy ou le maternage insolite* »,⁸ l'auteur prône la règle : « *pas une cuillère de plus* ». Cette règle est absolue dans la méthode « *Loczy* » et signifie qu'un enfant qui montre un signe de refus lors du repas n'est en aucun cas forcé à manger. C'est l'enfant qui sait de quoi il a besoin et son choix est donc respecté. Sachant que l'une des valeurs centrales est le respect des besoins de l'enfant, il est tout à fait normal que lors des moments de repas au « Carrousel », l'enfant ne soit pas forcé à goûter de tout.

Cependant, nous encourageons les enfants à éveiller leur curiosité en goûtant de nouvelles choses.

De plus, nous avons mis en place « l'aliment Joker ». Cet aliment, choisi par l'enfant, ne lui est pas servi car ce dernier ne le trouve pas à son goût. Cet « aliment joker » peut être changé tous les 6 mois.

⁷ DOCTEUR SOLSONA, *Mon enfant mange mal !*, Ed. Larousse, 2013

⁸ DAVID Myriam, APPELL Geneviève, *Loczy ou le maternage insolite*, Ed. Erès, Toulouse, 2012, page 86-91

9. La sécurité

9.1 Prévention et mesures en cas d'accident

Le professionnel doit veiller en tout temps à se positionner de manière adéquate de sorte à pouvoir toujours bénéficier d'une vue d'ensemble sur le groupe qu'il encadre. A propos des enfants d'âge scolaire, les adultes encadrants devraient toujours savoir ce qu'ils font et où ils se trouvent, et cela même si ceux-ci se retrouvent de courts instants hors de leur champ de vision. L'adulte ne laisse jamais les enfants seuls dans une salle, toutefois, il doit rester discret afin de permettre aux enfants de garder de l'intimité dans leurs jeux. Sa présence contribue à la sécurité affective des enfants tout en les laissant effectuer leurs apprentissages de manière autonome.

Les adultes encadrants ont un rôle primordial quant à la sécurité des enfants ainsi que dans les préventions des blessures. Il est donc nécessaire d'éliminer toutes les sources de dangers potentiels dans l'environnement de l'enfant. C'est pourquoi, l'aménagement de l'espace au sein de la structure a été pensé de telle sorte que les enfants puissent bénéficier d'une large autonomie tout en évoluant dans un cadre sécurisé.

9.2 Prévention liée à l'aménagement

Les fenêtres :

Elles possèdent des loquets de sécurité empêchant leur ouverture ou leur fermeture.

Les installations et appareils électriques :

Toutes les prises électriques accessibles aux enfants sont munies de cache-prises, ceci afin de prévenir les risques d'électrocution.

La cuisine :

La cuisine n'est pas accessible aux enfants sauf si ces derniers sont accompagnés d'un adulte.

Les ustensiles de cuisine tranchants et coupants sont rangés hors de leur portée. Il en va de même pour tous les produits de nettoyage. Les appareils électroménagers, tels que la bouilloire ou la cafetière sont disposés hors d'atteinte des enfants.

Les espaces de rangements :

Les espaces de rangements où se trouvent les produits de nettoyage, d'entretien ou tous autres produits toxiques sont verrouillés. De plus, afin que les enfants ne confondent pas les bouteilles, ce genre de produit sera toujours stocké dans son contenant d'origine.

Les jouets sont rangés à la hauteur des enfants, ceci afin de favoriser leur autonomie. Les jouets plus lourds sont disposés au bas des étagères et les plus légers peuvent être placés dans les étages supérieurs, cela permet d'éviter qu'un objet lourd ne tombe sur un enfant.

Les jouets nécessitant la supervision de l'adulte, sont rangés hors de portée des enfants. Ces derniers doivent demander l'autorisation à l'adulte pour y jouer.

L'ameublement :

Les chaises ainsi que les tables au sein de la structure sont adaptées à la taille des enfants.

Dans les lieux communs, par contre, ces équipements correspondent à la taille des adultes.

Les armoires sont fixées aux murs, ceci afin d'éviter les risques de chutes.

Les jouets :

Le personnel éducatif veille à ce que les jouets soient toujours fonctionnels, propres et en bon état, si tel n'est pas le cas, ceux-ci seront réparés ou recyclés. L'éducateur s'assure également de proposer des jeux adaptés à l'âge et aux capacités des enfants.

« Les enfants d'âge scolaire sont habituellement capables de se servir des jouets sans danger. Toutefois, un adulte doit être disponible pour contrôler leurs jeux et, si nécessaire, pour préciser certaines règles de sécurité. » Les adultes doivent veiller à ce que les jouets choisis correspondent à l'environnement, c'est-à-dire intérieur ou extérieur.⁹

⁹ GUÉNETTE Rachel, *La sécurité des enfants... en services de garde éducatifs*, Les publications du Québec, Québec, 2002, page 58

9.3 L'enfant malade

Concernant l'accueil d'enfants malades, le personnel éducatif se réserve le droit de refuser l'accueil d'un enfant de par son état de santé général. Les enfants présentant certaines pathologies comme par exemple la varicelle ou la grippe peuvent être accueillis au sein de la structure, cependant, ils doivent pouvoir participer à toutes les activités proposées.

Il est demandé aux parents de venir chercher leur enfant lorsque ce dernier a une température équivalente ou supérieure à 38,5°C. Durant l'appel téléphonique, l'adulte encadrant demande aux parents s'il peut administrer à l'enfant un médicament afin de faire diminuer la fièvre.

9.4 Les médicaments

Si un enfant suit un traitement médical et qu'il est nécessaire que le personnel éducatif le lui administre durant les heures où il est accueilli à la structure, il est demandé aux parents de remplir et signer une « fiche de médication ». Sur cette dernière, les parents écrivent le nom du médicament ainsi que la posologie. La signature des parents fait office de décharge pour le personnel éducatif.

Les adultes encadrants sont responsables de conserver et d'administrer les médicaments en respectant leur notice d'emballage.

9.5 Les mesures de sécurité lors des repas

Le personnel éducatif doit être attentif à la température des aliments. Si ces derniers sont très chauds, les enfants doivent être mis en garde car ils se servent seuls de la nourriture.

Afin que le repas reste un moment convivial, il est demandé aux enfants qu'ils restent assis durant toute sa durée. Ceci également afin d'éviter les risques de « fausse-route ».

Les enfants coupent eux-mêmes leurs aliments, toutefois en cas de besoin, l'adulte peut les y aider. Si l'adulte doit quitter la table un court instant, il veille à ne pas laisser les couteaux très coupants à leur portée.

Le personnel éducatif est tenu de toujours vérifier les dates de péremption des aliments qu'il donne aux enfants. Il doit également connaître leurs allergies alimentaires. Des fiches avec le nom ainsi que les produits auxquels l'enfant est allergique sont affichées de manière visible dans la cuisine. Ce système permet aussi au personnel remplaçant d'être averti concernant les allergies des enfants.

9.6 Les mesures de sécurité lors des sorties, des jeux extérieurs et des déplacements

Les adultes doivent toujours se munir d'une trousse de premiers secours ainsi que d'un téléphone portable lors des déplacements. Le téléphone portable doit contenir les numéros de téléphone d'urgence, le numéro de la structure et des parents des enfants.

L'adulte étant un modèle pour les enfants, il doit montrer l'exemple à ces derniers et adopter un comportement responsable durant les déplacements et plus particulièrement ceux au bord de la route. Il est important de sensibiliser les enfants à l'apprentissage de la sécurité routière. Les adultes doivent toujours emprunter des passages pour piétons avec les enfants. Ils leur apprennent à regarder à droite puis à gauche avant de traverser une route ou encore à respecter les feux de signalisation.

Il est nécessaire de répéter régulièrement ces règles de sécurité aux enfants.

Afin de prévenir les risques de blessures, les enfants ont l'obligation de porter un casque lorsqu'ils souhaitent faire du vélo ou de la trottinette.

Lors des promenades, les enfants n'ont pas le droit de toucher les animaux. Toutefois, le personnel éducatif sensibilise les enfants aux comportements à adopter avec les animaux.

L'habillement de l'enfant doit être adapté aux saisons, cependant cette responsabilité incombe aux parents. Ces derniers doivent être conscients que les enfants sont susceptibles de sortir par n'importe quel temps et par conséquent doivent les habiller en fonction de la météo. En cas de besoin, selon l'ensoleillement, les enfants mettent de la crème solaire avant de sortir.

Ils doivent également posséder une casquette ou un chapeau protégeant leur tête du soleil. Si tel n'est pas le cas, les adultes encadrants leurs prêtent une casquette.

10. Sécurité affective

Pour bien se développer, l'écolier a besoin de se sentir en sécurité affective. Le personnel éducatif met en place différentes stratégies pour répondre à la sécurité affective des enfants accueillis. L'EJC est un lieu propice à l'apprentissage de la vie sociale.

Le professionnel offre à chaque enfant une place dans le groupe. Il lui offre des moments privilégiés individuels, par la parole, le geste et le regard. Il veille également au respect du rythme de chacun, de son individualité et de son histoire de vie.

10.2 Objets transitionnels

L'objet transitionnel plus communément appelé « doudou » est tout objet ou matériel qui a une valeur affective particulière pour l'enfant. Celui-ci a un effet apaisant et facilite pour l'enfant, la transition entre l'attachement à son milieu familial et la relation avec d'autres éléments de son environnement.

Selon D.Winnicott, pédiatre et psychanalyste, l'objet transitionnel permet à l'enfant d'assurer une continuité avec son environnement familial.

Il permet de supporter l'absence de quelqu'un ou de quelque chose, par exemple, l'absence de la figure d'attachement. L'objet transitionnel sécurise l'enfant.

Au sein de notre structure, les enfants ont libre accès à leur « doudou » et ils peuvent le garder le temps qu'ils en ont besoin. Cependant, nous leur proposons de s'en séparer lors des activités, des repas et lorsque nous sortons à l'extérieur. L'enfant peut le déposer dans son casier personnel. Il peut le reprendre dès qu'il en ressent le besoin. L'enfant en est responsable, il veille à le ranger s'il n'éprouve plus le besoin de l'avoir auprès de lui.

10.3 Respect des besoins

L'adulte veille à respecter les besoins de chaque enfant ainsi que son propre rythme et ses différences. Il veille à ne pas mettre l'enfant en situation d'échec, ce qui pourrait l'amener à avoir une mauvaise estime de lui-même. Le personnel veille à créer un climat d'accueil, d'écoute, et d'acceptation pour chaque enfant, avec les particularités, les richesses et les limites de chacun. L'enfant a la possibilité de faire ses propres choix et ceux-ci peuvent être en tout temps discutés avec l'adulte.

10.4 Les émotions

Le professionnel propose et incite l'enfant à nommer ses sentiments, selon ses capacités. Il est disponible pour l'écouter. L'enfant apprend et a l'opportunité d'exprimer ses émotions de manière adéquate, (ne blessant pas quelqu'un et en ne cassant pas le matériel) . L'enfant qui exprime un souci, un problème ou une inquiétude est écouté et soutenu.

Avec l'aide des adultes si besoin, une solution est envisagée de manière à ce qu'il se sente protégé et en sécurité.

10.6 Les repères

Les repères permettent à l'enfant de se situer dans le temps et d'anticiper ce qui va suivre. Les enfants apprennent l'appartenance au groupe en participant à différentes activités (mettre la table, ranger ses affaires). Ainsi, ils se sentent impliqués dans la vie de l'institution. De plus, les mêmes rituels et rythmes sont proposées au quotidien afin que l'enfant sache ce qui se passe et quel événement suivra le cours de sa journée.

11. Activités

11.1 Le jeu

« *Le jeu est la manière pour l'enfant d'imiter et d'apprendre sur le monde et sur lui-même. À travers l'imagination et l'exploration, il découvre son corps, ses capacités et ses émotions. Il développe son langage et sa façon de communiquer. (...) Dans le jeu, l'enfant exprime ses pensées et ses sentiments. (...) L'enfant se sert du jeu pour maîtriser des difficultés complexes du passé et du présent. (...) Enfin, il apprend aussi les relations sociales en comprenant qu'il doit s'adapter aux autres s'il veut voir durer un jeu agréable.* » Il est donc important que l'équipe éducative considère le jeu comme une activité en tant que telle et non comme du temps perdu.¹⁰

La majeure partie du temps d'éveil des enfants au sein de la structure doit être accordée aux moments de jeux libres. Raymonde Caffari-Viallon relève cet élément dans son ouvrage

« Pour que les enfants jouent » dans lequel il est écrit : « *Le jeu spontané est une activité essentielle qui doit avoir sa place dans le déroulement de la journée en garderie : il n'est pas un passe-temps offert à l'enfant quand on n'a rien de mieux à lui proposer.* »¹¹

Des activités dirigées peuvent être proposées par les adultes encadrants, toutefois elles sont toujours facultatives, l'enfant a donc le choix d'y participer ou non. Le fait de devoir faire des choix fait partie intégrante de l'apprentissage de l'autonomie et permet à l'enfant de se positionner et de prendre des décisions.

Afin de stimuler le jeu des enfants et de les encourager à l'exploration, il a été démontré qu'il était préférable d'aménager les salles de vie en les divisant en petits coins à thématiques ou en aires de jeux réservées.¹² C'est pourquoi les espaces de la structure ont été aménagés de la sorte, comme par exemple un « coin » dinette, poupées, petites voitures, calme et lecture, jeux de société, etc.

Les jeux sont mis à disposition et rangés de sorte à ce que les enfants puissent les prendre de manière autonome sans l'aide de l'adulte. Cependant, certains jeux demandent la supervision de l'adulte, les enfants doivent alors demander la permission à ce dernier avant de les prendre.

¹⁰BACUS Anne, *Le guide de votre enfant de 3 à 6 ans*, Ed. Marabout, Espagne 2013 page 94-95

¹¹ CAFFARI-VIALON Raymonde, *Pour que les enfants jouent, une pédagogie du jeu symbolique*, Ed. EESP, 2ème édition Suisse, 1991, page 48

¹² CAROLINE Bouchard, *le développement global de l'enfant de 0 à 5 ans, contextes éducatifs*, Presses de l'université de Québec, Québec, 2009, page 177-178

11.2 Activités motrices

Les enfants ont besoin de libérer leur énergie, il faut donc leur donner la possibilité de le faire de manière constructive. Courir, sauter, grimper ou bouger représentent des besoins biologiques pour les enfants. Afin de répondre à ces besoins, l'équipe éducative fournit aux enfants beaucoup d'espace et des jeux d'extérieurs.¹³

Après avoir été une demi-journée ou une journée entière à l'école, les enfants ont besoin de bouger et de se dépenser. L'équipe éducative est consciente de cela et elle est attentive à répondre à leurs besoins en offrant aux enfants la possibilité de les combler en faisant des activités extérieures ou des jeux de psychomotricité.

11.3 Activités musicales

L'équipe éducative propose aux enfants diverses activités musicales telles que : chanter, apprendre des chants, écouter de la musique ou encore expérimenter des activités motrices en musique. Le chant permet aux enfants de développer leurs capacités de concentration, de favoriser leur créativité en inventant par exemple des chansons ou encore de travailler leur mémoire en apprenant des chants par cœur.

A l'EJC, les adultes encadrants laissent la possibilité aux enfants d'écouter la musique qu'ils apprécient. Un lecteur CD est à disposition ainsi qu'une « box » pour mettre de la musique depuis un lecteur MP3.

Étant conscient de l'importance qu'accordent certains enfants à leur idole, nous jugeons important de leur permettre de partager leurs passions avec leurs camarades, au sein de la structure. Toutefois, le personnel éducatif est attentif aux paroles des chansons et aux messages véhiculés à travers celles-ci. Il est donc possible que les chansons de certains artistes soient refusées pour cette raison.

11.4 Activités langagières

L'équipe éducative propose des activités langagières variées telles que : des discussions de groupes, la lecture de livres divers, l'écoute d'histoires racontées par l'adulte ou par des camarades plus âgés.

L'enfant développe aussi son langage à travers le jeu symbolique. L'enfant verbalise spontanément ce qu'il fait et à quoi il joue. Afin que chaque enfant ait la possibilité de s'exprimer, nous privilégions les discussions en petits groupes. L'équipe éducative veille à ce que le tour de parole soit respecté et que chaque enfant écoute lorsqu'un camarade s'exprime.

La règle d'or lors de l'apprentissage au langage est d'« *entretenir le plaisir de communiquer* ». ¹⁴

Pour cela, nous favorisons l'écoute et l'expression de chacun. Si un enfant ne souhaite pas s'exprimer lors d'un regroupement nous lui demandons simplement de rester avec nous afin d'écouter le récit de ses pairs.

Nous avons un coin calme où des livres sont mis à disposition des enfants. L'équipe éducative lit chaque livre avant de le mettre dans la bibliothèque afin de s'assurer que ces derniers contiennent un vocabulaire et une histoire adaptés à chaque tranche d'âge.

Certains livres et magazines sont à disposition dans la salle réservée aux plus grands (4^{ème} Harnos et plus).

¹³ DODSON Fitzhugh, *tout se joue avant 6 ans, les grandes étapes d'une éducation réussie*, Ed. Marabout, Allemagne, 2013, page 146

¹⁴ BOUCHARD Caroline Op. cité, page 390

11.5 Activités créatrices

Nous avons une salle de créativité dans laquelle se trouve un grand choix de matériel. L'équipe organise des activités créatrices que les enfants peuvent réaliser s'ils le souhaitent. Afin que les enfants puissent laisser libre court à leur imagination et expérimenter leur propre créativité, nous laissons différents matériaux à disposition : Feuilles, stylos, crayons, bâtons de colle, etc.

Ce type d'activité est très important pour l'enfant. Elles favorisent sa créativité ainsi que sa motricité fine et globale.

11.6 Sorties

À l'école à journée continue, les sorties à l'extérieur sont fréquentes. Les enfants peuvent parfois choisir entre sortir ou rester à l'intérieur, cependant, ils ne sont jamais laissés seuls sans surveillance.

Le personnel éducatif s'adapte et s'organise selon les besoins des enfants. Les adultes sont garants de leur sécurité.

11.7 Excursions

Le personnel éducatif du Carrousel a la possibilité d'organiser des excursions ou/et des visites, les mercredis après-midis ou lors des congés.

Durant ces moments, l'organisation n'est plus rythmée par les horaires scolaires mais par les activités proposées par les éducateurs.

Ce temps permet au personnel éducatif de planifier des activités différentes et variées. Il permet aussi de travailler avec une dynamique de groupe propice à la découverte, aux échanges et à l'observation. Le personnel éducatif est entièrement disponible pour les enfants du groupe, sans avoir le souci de gérer les horaires de chacun.

Le personnel éducatif veille à proposer aux enfants, des activités qui éveillent leurs sens et les ouvrent sur le monde extérieur. Elles sont planifiées à l'avance et les parents sont avertis.

Le personnel encadrant est vigilant quant à la sécurité de chacun. Il prend une trousse de secours, un téléphone portable et les numéros d'urgence avec lui. Si nécessaire, il rappelle les règles de sécurité aux enfants. Lors du trajet, ces derniers se mettent en rang deux par deux. Voici quelques exemples de sorties extraordinaires pouvant être réalisées durant les après-midi de congé :

- Piscine
- Zoo
- Musée
- Patinoire

11.8 Projets pour l'année

Chaque année, le personnel éducatif organise une ou plusieurs réunions avec les parents des enfants accueillis dans leur groupe respectif. Ces réunions ont pour but la rencontre entre parents mais également la rencontre entre le personnel éducatif et les parents.

Elles permettent de créer ou de renforcer le lien de confiance. Le personnel éducatif prend le temps de connaître les attentes et les préoccupations des parents.

Ces réunions se déroulent en deux temps. Une première partie est consacrée aux aspects éducatifs. La deuxième partie est plus conviviale avec des discussions spontanées autour d'une collation.

12. Travail en équipe

12.1 Organisation de l'équipe

6h30: Une éducatrice (ou deux, selon les matins) vient pour l'ouverture du parascolaire. Elle se charge de la mise en place de la salle et prépare le petit déjeuner. Les premiers enfants arrivent et sont accueillis par l'éducatrice disponible à ce moment-là.

7h10-7h40: Les éducateurs déjeunent en compagnie des enfants afin de veiller au bon déroulement du repas. Les enfants se brossent les dents après avoir déjeuné.

8h00: Les enfants commencent à partir en bus. Un adulte reste en-haut pendant que l'autre s'occupe d'accompagner les enfants à l'arrêt du bus.

11h45: Préparation de la table par un adulte

11h50-12h10: Arrivée des enfants

12h10 – 12h45: Repas dans la salle commune

Chaque enfant débarrasse ses couverts

Brossage des dents

13h25 – 13h45: Départs en bus

13h45 - 14h00: Moment de relaxation

14h00 – 15h30 : Jeux libres et activités pour les enfants n'ayant pas l'école

15h20-15h30 : Retour de l'école

15h30 -16h00: Collation

À partir de 16h00: Jeux libres et devoirs pour les écoliers (pas obligatoire)

17h45 – 18h00: Rangements des locaux et fermeture de l'EJC

12.2 Cahier de transmission

La communication est un élément essentiel dans une structure parascolaire. Le partage d'informations entre l'école, la structure, les parents ainsi que d'autres réseaux tels que les médecins, les orthophonistes ou tout autres professionnels est primordial. Notre classeur de transmissions est donc indispensable. Dès qu'un parent, un éducateur, un professeur, etc. nous donne une information, il est important de la noter dans ce classeur. Ce dernier doit être lu par l'éducatrice à chaque fois que celle-ci arrive dans le groupe.

Ce classeur est confidentiel, c'est pourquoi il doit uniquement être lu par le personnel éducatif. Les enfants, les parents ainsi que les personnes externes à l'EJC n'ont pas le droit de le consulter.

12.3 Colloques

Un colloque est mis en place deux fois par mois. L'ensemble du personnel éducatif doit être présent.

12.5 Confidentialité et devoir de réserve

Le métier de la petite enfance demande une extrême discrétion de la part du professionnel à l'égard de l'enfant et de ses parents. Le secret professionnel permet de protéger la personnalité d'un parent ou/et d'un enfant. Elle permet également d'établir une relation de confiance et de bonnes conditions de travail.¹⁵

Tous les professionnels de la petite enfance sont soumis à la confidentialité, que ce soit dans le cadre du travail en équipe, dans les cercles professionnels, dans l'administration ou dans le monde extra professionnel.

Afin de pouvoir libérer des informations concernant une personne mineure ou incapable de discernement, le professionnel de la petite enfance doit avoir le consentement de son représentant légal ou de la personne concernée.

Il existe cependant des conditions où le secret professionnel peut être levé :

- Le partage d'informations internes
- Dans le cadre d'une action éducative

Avant qu'il y ait libération des données concernant les enfants et parents, l'institution a le droit de poser un cadre afin de mettre des limites concernant ce qui va se dire ou se faire.

¹⁵ Commissions d'éthique professionnelle de la petite enfance, *De la confidentialité, dans et autour des institutions de la petite enfance subventionnées par la ville de Genève*, Genève, pages 15-17 et 37

Bibliographie

Ouvrages

PHILLIPPE Meireu, *Maria Montessori peut-on apprendre à être autonome ?* Éditions PEMF 2001, France, page 9

CAROLINE Bouchard, *le développement global de l'enfant de 0 à 5 ans, contextes éducatifs*, Presses de l'université de Québec, Québec, 2009, page 127

MALENFANT Nicole, *Le petit enfant au quotidien*, Ed. De Boeck, 2e édition, Bruxelles, 2011, page 75

CASSAGNE Christophe, *le sommeil en structure d'accueil*, Ed. WEKA, Paris 2008, page 20

DOCTEUR SOLSONA, *Mon enfant mange mal !*, Ed. Larousse, 2013

DAVID Myriam, APPELL Geneviève, *Loczy ou le maternage insolite*, Ed. Erès, Toulouse, 2012, page 86-91

GUÉNETTE Rachel, *La sécurité des enfants... en services de garde éducatifs*, Les publications du Québec, Québec, 2002, page 58

Projet pédagogique de la Maison de l'enfance, Avenue de la Gare 15, 2800 Delémont

BACUS Anne, *Le guide de votre enfant de 3 à 6 ans*, Ed. Marabout, Espagne 2013 page 94-95

CAFFARI-VIALLO Raymonde, *Pour que les enfants jouent, une pédagogie du jeu symbolique*, Ed. EESP, 2ème édition Suisse, 1991, page 48

DODSON Fitzhugh, *tout se joue avant 6 ans, les grandes étapes d'une éducation réussie*, Ed. Marabout, Allemagne, 2013, page 146

Commissions d'éthique professionnelle de la petite enfance, *De la confidentialité, dans et autour des institutions de la petite enfance subventionnées par la ville de Genève*, Genève, pages 15-17 et 37

Sites

Pyramide de Maslow, <http://www.psychologuedutravail.com/tag/pyramide-des-besoins-de-maslow/>